

Unipolaire (un emplacement) ou à trois voies (emplacements multiples) Commande de vitesse de ventilateur silencieuse 120 V c.a., 60 Hz N° de cat. IPF01-1L, 1,5 A (lumineux) **DIRECTIVES**

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE:

- installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur;
- à défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien qualifié;
- pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel de ce dispositif et des appareils qui lui sont raccordés, ne pas l'installer pour commander une prise, de l'éclairage fluorescent ou un appareil motorisé ou à transformateur autre qu'un ventilateur de plafond aux valeurs nominales appropriées;
- pour réduire les risques d'incendie ou de choc électrique, ce dispositif ne doit être utilisé qu'en présence de ventilateurs de plafond de 120 V c.a. et 1,5 A.

AVERTISSEMENTS MISES EN GARDE :

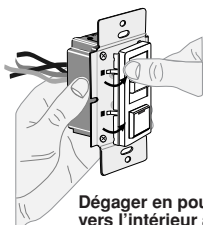
- dispositif exclusivement conçu pour les ventilateurs de plafond à pales, dotés de moteurs à condensateur ou à bague de déphasage; on doit consulter les directives du fabricant ou l'étiquette signalétique apposée sur le moteur pour en confirmer le type. Tout autre type d'appareil ou de moteur pourrait causer la surchauffe, voire le bris, du dispositif et des charges qui lui sont raccordées;
- n'installer qu'un seule commande de vitesse par circuit à voies multiples; les interrupteurs de ce circuit commuteront le vitesse au niveau sélectionné à ce dernier;
- couper l'alimentation au fusible ou au disjoncteur avant de manipuler les luminaires commandés;
- n'utiliser ce dispositif qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre; en présence de fil d'aluminium, utiliser seulement les produits portant la marque CU/AL ou CO/ALR.

Outils requis :

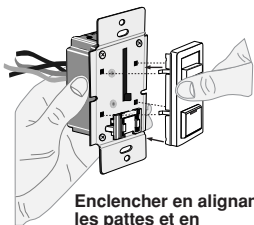
Tournevis ordinaire/Philips
Pince
Coupe-fil
Ruban isolant
Crayon
Règle

Changement de couleur de la commande :

Cette commande de vitesse se présente en deux couleurs possibles. Bien qu'il soit livré en blanc, on peut changer la couleur du cadre en procédant comme suit :



Dégager en poussant vers l'intérieur au niveau des pattes



Enclencher en alignant les pattes et en poussant vers l'intérieur

Il suffit ensuite de déplacer la glissière complètement vers le haut et le bas pour en engager le mécanisme.

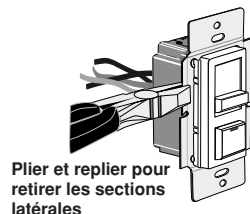
Installation de la commande seule, ou avec d'autres dispositifs :

Si la commande est installée seule, passer à la section **INSTALLATION**. Si elle est groupée avec d'autres dispositifs, procéder comme suit :

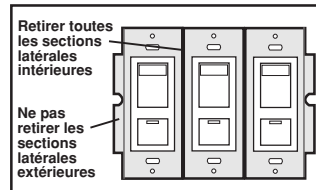
INSTALLATIONS GROUPEES :

REMARQUE : Les sections latérales ne doivent être retirées que si le dispositif est groupé avec d'autres commandes ou s'il ne s'insère pas dans la boîte murale; elles peuvent rester en place si le dispositif est installé avec des interrupteurs mécaniques.

REMARQUE : cette commande ne requiert AUCUNE réduction des valeurs nominales si elle est installée avec d'autres dispositifs dans la même boîte murale.



Plier et replier pour retirer les sections latérales

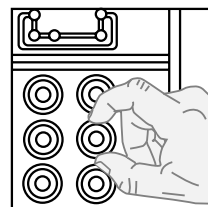
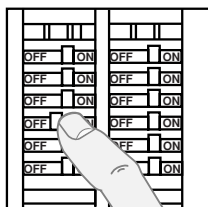


Retirer toutes les sections latérales intérieures
Ne pas retirer les sections latérales extérieures

INSTALLATION

REMARQUE : cocher les cases ☒ une fois les étapes complétées.

Étape 1 **AVERTISSEMENT** : pour éviter les risques d'incendie, de choc électrique ou d'électrocution, **COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder à l'installation!

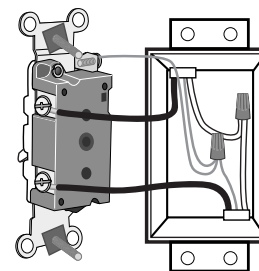


Étape 2 Retrait des dispositifs existants :

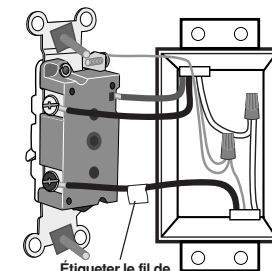
Le cas échéant, retirer la plaque et les vis de montage du dispositif existant. Éloigner délicatement le dispositif de la boîte murale. NE PAS défaire les raccords tout de suite.

Étape 3 Identification de l'application (plus communes montrées) :

REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien qualifié.



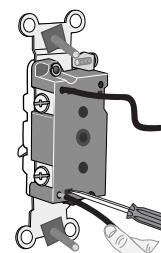
Applications unipolaires :
Examiner l'arrière du dispositif existant. S'il y a deux fils raccordés à deux bornes (sans compter le fil de terre vert ou dénudé), il s'agit d'une installation unipolaire.



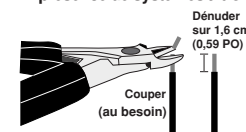
Applications à trois voies :
Examiner l'arrière du dispositif existant. S'il y a trois fils raccordés à trois bornes (sans compter le fil de terre vert ou dénudé), on a affaire à une installation à trois voies. L'une de ces bornes est habituellement d'une couleur différente (noire) ou identifiée comme étant commune; étiqueter le fil correspondant au moyen de ruban isolant pour référence ultérieure.

Étape 4 Déconnexion du dispositif existant et préparation des fils :

- Déconnecter les fils des bornes ou des fentes Quickwire^{MC} (illustrées).
- Retirer l'isolant pré-coupé des fils de sortie du ventilateur.
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien **droits (les recouper au besoin)**.
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale sur un peu plus de 1,5 cm (.59 po) (illustré).
- En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 5a.
- En présence de systèmes à trois voies, passer à l'étape 5b.



Pousser dans la fente et retirer le fil



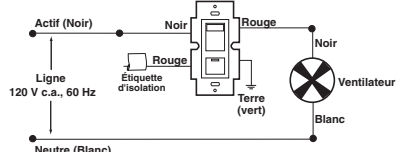
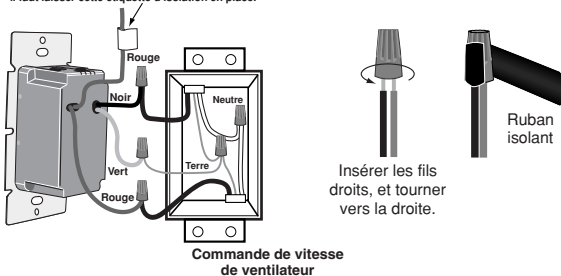
Couper (au besoin)

Gabarit de dénudage

1,6 cm
(0,59 po)

Étape 5a Applications unipolaires :

Ce fil n'est utilisé que dans les installations à trois voies. En cas d'installations unipolaires, il faut laisser cette étiquette d'isolation en place.



Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

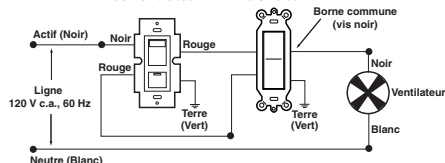
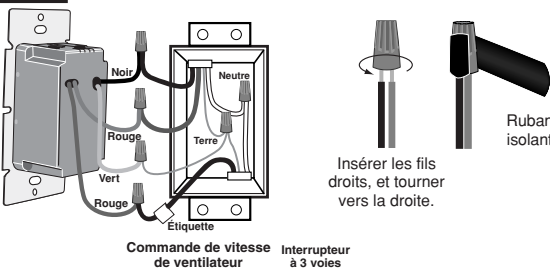
Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

REMARQUE : le gradateur peut être installé soit du côté ligne, soit du côté charge.

- Le fil de terre vert de la commande au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil de sortie noir de la commande à n'importe lequel des fils déconnectés du dispositif existant.
- Le fil de sortie rouge de la commande sans étiquette au fil restant dans la boîte. **Passer à l'étape 6.**
- L'autre fil rouge devrait porter une étiquette d'isolation de la même couleur. **Passer à l'étape 6.**

REMARQUE : en l'absence d'étiquette d'isolation, on doit se servir d'une petite marette ou de ruban isolant pour protéger ce fil de sortie rouge. **Passer à l'étape 6.**

Étape 5b Applications à trois voies :



Étape 5b suite

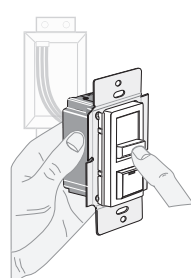
Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

REMARQUE : le gradateur peut être installé soit du côté ligne, soit du côté charge.

- Le fil de terre vert de la commande au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil de sortie noir de la commande au fil étiqueté (commun) identifié au moment du retrait du dispositif existant.
- Retirer l'étiquette d'isolation du fil de sortie rouge.
- N'importe lequel des fils de sortie rouges de la commande à un des fils restant dans la boîte.
- Le fil rouge restant de la commande au dernier fil dans la boîte.

Étape 6 Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :

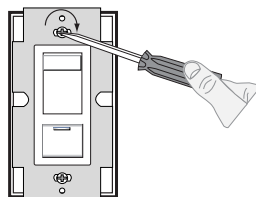


- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
- En tenant délicatement la commande de la manière illustrée, hausser la glissière au maximum. Le ventilateur devrait démarrer à sa vitesse la plus élevée. S'il ne démarre pas, appuyer une fois sur l'interrupteur à poussoir. Le ventilateur devrait démarrer à sa vitesse élevée. Mettre ensuite la glissière aux deux autres niveaux, soit au milieu (vitesse moyenne) et au plus bas (vitesse minimale). La vitesse des pales devrait se modifier en conséquence.

Si le ventilateur ne démarre toujours pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

Étape 7 Fixation :

COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.



Terminer l'installation en insérant délicatement les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif. Installer ce dernier au moyen des vis de montage fournies. Fixer la plaque.

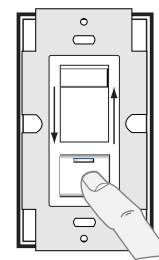
Étape 8 Rétablissement de l'alimentation :

Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur. **L'installation est terminée.**

FONCTIONNEMENT

REMARQUE : le témoin s'allume quand le dispositif est hors tension (OFF) afin d'en faciliter le repérage dans l'obscurité.

REMARQUE : dans le cas d'installations à trois voies, les interrupteurs feront démarrer le ventilateur à la vitesse réglée au niveau de la commande. Le ventilateur peut être mis en marche à partir de cette dernière ou de l'interrupteur.



MARCHE/ARRÊT :

Appuyer sur l'interrupteur à poussoir (ON) pour faire démarrer le ventilateur à la vitesse réglée par la glissière.

Appuyer de nouveau sur l'interrupteur à poussoir (OFF) pour arrêter le ventilateur.

COMMANDE DE LA VITESSE :

Déplacer la glissière vers le haut ou vers le bas pour atteindre les niveaux de vitesse maximale, moyenne et minimale — le ventilateur accélère ou ralentit en conséquence.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- Le ventilateur ne démarre pas et le témoin d'alimentation reste éteint :
 - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
 - le moteur du ventilateur est brûlé;
 - le neutre du ventilateur n'est pas raccordé.

REMARQUE : pour obtenir de l'aide au niveau de l'identification du fil **ACTIF** dans une application à trois voies, se rendre au site Web de Leviton au www.leviton.com.

En présence d'applications moins courantes, se reporter au tableau CONCORDANCES MARETTES/FILS.

CONCORDANCES MARETTES/FILS

1 - 12 AWG + 1 à 3 x 14, 16 ou 18 AWG
2 - 12 AWG + 1 ou 2 x 16 ou 18 AWG
1 - 14 AWG + 1 à 4 x 16 ou 18 AWG
2 - 14 AWG + 1 à 3 x 16 ou 18 AWG

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 2 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 2 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 2 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 2 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

DI-000-IPF01-52B